

AN 1 & 2 SEMINAIRE DEVELOPPEMENT DURABLE

1 semaine, soit 30 heures
pour les dates: voir calendrier programme



Problématique

Lorsqu'il y a 45 ans la question de l'impact du modèle occidental sur l'avenir de l'humanité était évoquée et dénoncée à la conférence de Rome, cette réflexion était hors des « sentiers battus » des théories, politiques et pratiques liées au développement. 30 ans plus tard, cette question s'imposait par le biais du champ environnemental, tandis que depuis quelques années, elle infiltre également le champ social et le champ économique.

Ainsi, le terme de « développement durable » est-il devenu incontournable dans le vocabulaire des acteurs de la coopération internationale et du développement. Pourtant, tous n'y mettent pas le même sens, ni les mêmes objectifs, et le développement durable devient un terme-valise derrière lequel se réfugient de nombreux intérêts largement contradictoires.

Qu'est-ce qu'un développement durable ? Sur quelles bases communes ancrer les pratiques actuelles et futures pour donner sens aux ambitions de ce nouveau concept ? Le développement local et territorial est-il durable ? Quelles expériences sont menées aujourd'hui autour de cette question ?

Autant d'éléments que ce séminaire se propose d'approfondir à partir des réflexions et expériences des participants.

Objectif

- ◆ Clarifier l'analyse du concept à la lumière des pratiques
- ◆ Echanger sur les modalités de mise en application du concept
- ◆ Identifier les conditions de sa mise en œuvre

Contenu

- ◆ Le concept de développement durable dans le contexte des mondialisations
- ◆ Le développement durable et sa mise en œuvre
- ◆ Prospective et développement durable
- ◆ Intérêts et limites de l'approche

Méthode

Etudes de cas et d'expériences
Apports théoriques
Mutualisation des réflexions et débats
Construction d'outils méthodologiques

Coût du module seul 300 €

Il convient d'ajouter 60€ de frais d'inscription, quel que soit le nombre de modules choisis.

CIEDEL FORMATION
19, rue d'Enghien 69002 LYON
Téléphone : + 33 4 72 77 87 50

Fax : + 33 4 72 41 99 88
Messagerie : ciedel@univ-catholyon.fr
Site web : <http://www.ciedel.org>

➔ DOSSIER D'INSCRIPTION

Sur demande ou téléchargeable sur www.ciedel.org/inscriptions_general.htm

➔ CONDITIONS D'ADMISSION

Niveau III (Bac+2) et cinq années d'expérience, en situation de responsabilité sur des projets/programmes de développement

ou

Niveau III (Bac + 3) ou plus et un minimum de deux années d'expérience en situation de responsabilité sur des projets/programmes de développement

et

Examen par le conseil scientifique du CIEDEL des motivations et du projet professionnel présentés dans le dossier d'inscription

Pré-requis : maîtrise des outils informatiques Word, Excel, Internet

➔ POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

Le CIEDEL ne délivre pas de bourses d'études, mais il est possible d'en obtenir auprès d'autres institutions.

Pour les personnes résidant en France :

Les coûts de formation peuvent être pris en charge par les différents dispositifs de formation professionnelle (Congé Individuel de Formation, Droit individuel à la formation, Allocation Retour à l'Emploi par la Formation, Fonds pour la Formation en Accès Individuel Régional...)

Le numéro de formation préalable du CIEDEL est : 82 690 876 469

Le CIEDEL est également agréé pour la formation aux élus locaux français.

Pour les ressortissants de pays étrangers :

Les fonctionnaires de l'Etat et des Collectivités Territoriales peuvent s'adresser à leurs Ministères et leurs tutelles, Les fonctionnaires et personnels des ONG et bureaux d'études peuvent s'adresser aux Services de Coopération et Action Culturelle des Ambassades de France (SCAC), à la Banque Mondiale, au PNUD, au FED...

Les personnes des ONG, bureaux d'études et projets peuvent s'adresser aux bailleurs de fonds de leurs organisations et de leurs projets qui disposent généralement de lignes de financement pour le renforcement des capacités des agents de développement

Le RAFOD (Réseau d'Appui aux Formations et Actions pour le Développement) peut co-financer des bourses demandées par des ONG ou des bureaux d'étude pour les membres de leur personnel (RAFOD- BP 2306, 69216 LYON cedex 02)

ATTENTION

En France comme dans les autres pays, et quel que soit l'organisme financeur, l'obtention d'une bourse demande plusieurs mois et elle est conditionnée par l'obtention d'un certificat de pré-inscription du CIEDEL.

De ce fait, les demandes de bourse doivent être déposées avant la programmation budgétaire des financeurs, soit le plus souvent pour une formation commençant l'année suivante.

CIEDEL FORMATION
19, rue d'Enghien 69002 LYON
Téléphone : + 33 4 72 77 87 50

Fax : + 33 4 72 41 99 88
Messagerie : ciedel@univ-catholyon.fr
Site web : <http://www.ciedel.org>